Du refuge de l'Olan au refuge des Souffles (étape GR54)

Valgaudemar

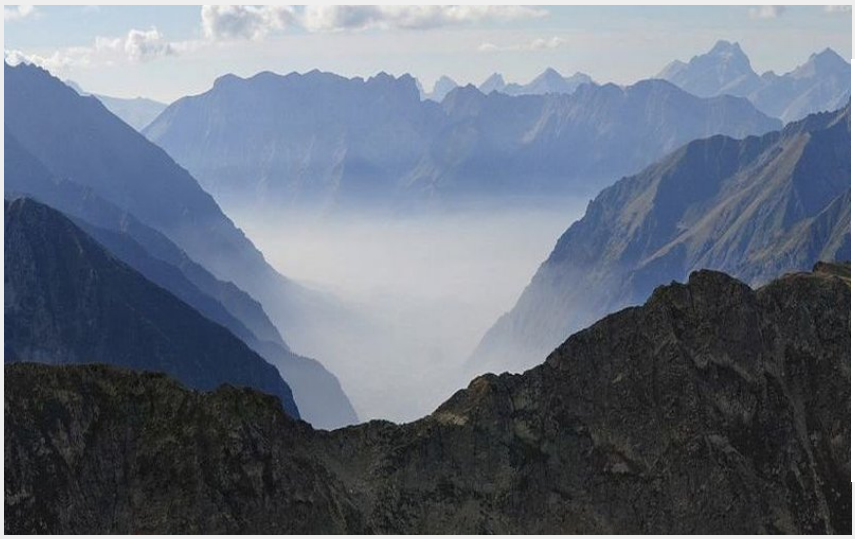

La vallée du Valgaudemar depuis le Pas de l'Olan (Olivier Warluzelle)

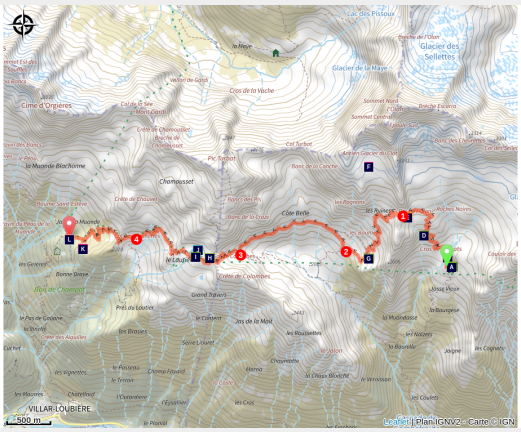

Une variante sportive au plus près des sommets emblématiques du Valgaudemar et une vue imprenable sur l'ensemble de la vallée.

Une vue inoubliable s'offre sur la vallée et les sommets du Valgaudemar tout au long de cette étape de refuge en refuge. L'itinéraire franchit deux cols et se rapproche de la fraicheur des glaciers et d'un joli lac glaciaire : le Lautier. L'ambiance minérale accompagnera le randonneur jusqu'à la prochaine étape.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 8.9 km

Dénivelé positif : 618 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

Itinéraire

Départ : Refuge de l'Olan, La Chapelle-en-Valgaudemar
Arrivée : Les Souffles, Villard Loubière
Balisage : GR
Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar
2. Villar-Loubière

Profil altimétrique

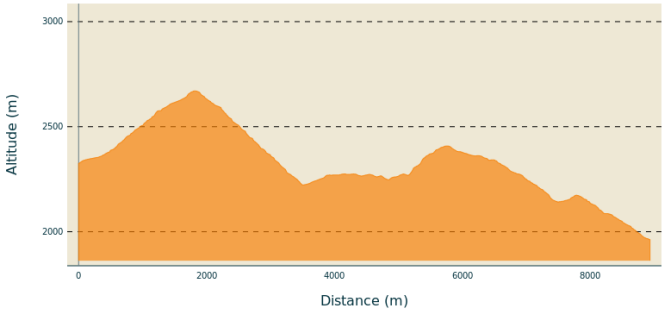

Altitude min 1963 m Altitude max 2671 m

Du refuge, remonter par un sentier en plusieurs lacets en direction du passage le plus minéral de l'étape : le Pas de l'Olan.

1. Passé le passage, le sentier redescend ensuite en lacets sur 300 m de dénivelé.
2. Au dernier lacet, le sentier part soit en face à flanc de montagne soit redescend à gauche. Prendre ce dernier. Descendre encore 50 m de dénivelé puis le sentier remonte à flanc de montagne également.
3. Arriver à une autre intersection, prendre à droite en remontant en direction du Col des Colombes. Au col, la vue sur la vallée et sur le sommet de l'Olan est remarquable. Basculer de l'autre côté et cheminer entre polis glaciaires et pelouses et traverser le déversoir d'un petit lac glaciaire: le Lautier. Poursuivre le chemin à flanc de montagne qui redescend par la suite sur une intersection.
4. Continuer tout droit, en laissant le chemin redescendre sur la gauche, et passer de nouveau un col (les Clochettes). De l'autre côté, le sentier descend en quelques lacets jusqu'au refuge des Souffles.

Sur votre route...

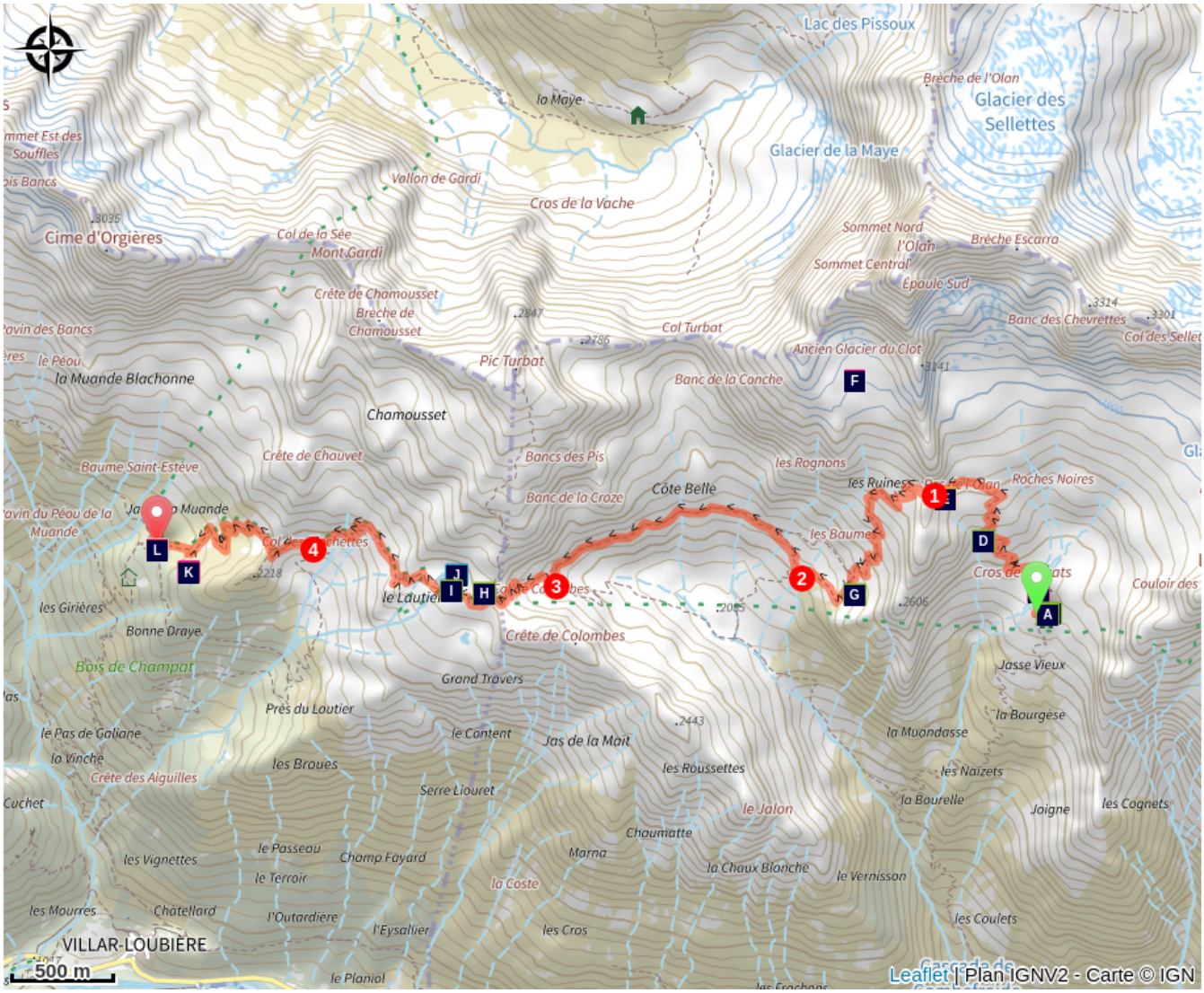

L'ortie dioïque (A)
Vue sur La Chapelle et les montagnes environnantes (C)
Ancien refuge du Pas de l'Olan (E)
Flore d'altitude (G)
Triton alpestre et mares (I)
Vues remarquables (K)
L'achillée millefeuille (B)
Chamois, bouquetins, ... (D)
Les « sommets » de l'Olan (F)
Perdrix bartavelle (H)
Lac du Lautier (J)
Refuge des Souffles (L)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Recommandations

Etre prudent après le croisement sous le col Colombe lors du passage d'un petit à pic, ainsi qu 'au pas de l'Olan. Se méfier des rochers mouillés au passage du pas de l'Olan.

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

L’ortie dioïque (A)

Urtica dioica
L'ortie fait partie des plantes qui ont besoin de beaucoup d'azote pour se développer. On dit qu'elle est nitrophile, une manière charmante d'exprimer ses besoins : vos "besoins" ou ceux de n'importe quel autre animal ! Fort heureusement, les feuilles d'ortie ne gardent pas l'odeur de notre passage, et servent depuis la nuit des temps à confectionner des soupes et potées d'une très grande valeur nutritionnelle : protéines, vitamines A-B-D-E, fer...

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins

L’achillée millefeuille (B)

Achillea millefolium
L'altitude n'est pas le domaine de prédilection de l’achillée millefeuille. Des graines de cette dernière auront sans doute profité de la toison d'une brebis ou de la semelle d'un randonneur pour se rapprocher du refuge. L'achillée tire son nom du héros grec Achille, qui grâce aux enseignements du centaure Chiron, fameux herboriste, a pu guérir sa plaie et celles de ses soldats. On l'appelle aussi "herbe à la coupure" ou "herbe au soldat", du fait de ses propriétés hémostatiques. Mais ce n'est là qu'une des innombrables propriétés médicinales de cette plante, bonne comestible par ailleurs !

Attribution : Delenatte Blandine - Parc national des Ecrins

Vue sur La Chapelle et les montagnes environnantes (C)

Le toit du refuge de l'Olan offre un remarquable belvédère sur le village de La Chapelle et les montagnes environnantes que sont l'imposant Olan, la Cime du Vallon et la Rouye. Un peu plus haut, le Pas de l'Olan propose un point de vue sur l'entrée de la vallée du Valgaudemar et sur l'autre face de l'Olan.

Attribution : PNE

Chamois, bouquetins, ... (D)

Tout au long du parcours, la faune est présente. Soyez attentif à l'aigle et aux vautours qui viennent prendre les vents ascendants, ainsi qu'aux chamois qui épient le monde d'en-bas. Quelques bouquetins sont parfois observés par les alpinistes sur les flancs de l'Olan, sans oublier la marmotte qui ponctuera la montée de son cri strident.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Ancien refuge du Pas de l'Olan (E)

En arrivant au Pas de l'Olan, on devine quelques traces du premier refuge qui se trouvait sous la paroi rocheuse. Ressemblant plutôt à une grosse cabane en bois, il fut malencontreusement écrasé par un rocher. En raison de l'éloignement avec le bas de la vallée, les hommes ont choisi de le reconstruire sur le lieu actuel.

Les « sommets » de l'Olan (F)

L'Olan est un sommet majeur du massif des Écrins. Il culmine à 3564 m et se compose de trois sommets dont le plus haut est le sommet nord. L'Olan a été gravi la première fois jusqu'au sommet central le 8 juillet 1875, puis le sommet nord, le 29 juin 1877 par le célèbre W.B.A Coolidge et son guide Almer. Une voie normale au départ du refuge de l'Olan peut, avec un guide ou de bonnes connaissances alpines, être un but d’ascension dans le Valgaudemar.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE

Flore d'altitude (G)

Avec l'amplitude altitudinale, la variété des milieux etla forte exposition sud, le cortège floristique est extrêmement riche et varié. On trouve notamment des lys orangés, qui se démarquent de leur environnement par l'éclat et l'originalité de leur couleur et des gentianes jaunesdont les racines permettent de faire une eau-de-vie amère et pleine de vertus.

Attribution : Dominique Vincent - PNE

Perdrix bartavelle (H)

La perdrix bartavelle affectionne les rochers et les landes ouvertes où les jeunes peuvent se nourrir d’insectes indispensables à leur croissance. Il n’est pas rare d'apercevoir une compagnie vers le lac Lautier ou au col de Colombe.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Triton alpestre et mares (I)

En altitude on rencontre deux espèces d'amphibien ; la Grenouille rousse et le Triton alpestre. Ce dernier est plus rare. C'est une espèce fragile et a ce titre protégée. Son stade adulte ressemble a un petit lézard. En phase aquatique le mâle présente une coloration orangée sur le ventre et la gorge. Le plus souvent lorsqu'on l'observe dans un lac il est immobile, comme en apesanteur, les pattes écartées. Si il est inquiété, un mouvement brusque de sa queue lui permet de trouver refuge sous un caillou.

Le lac est aleviné, ce qui n’est pas très propice pour les tritons qui servent de nourriture aux poissons. Par contre les mares qui se situent en dessous du lac sont indemne de poisson et accueillent des tritons alpestres qui s’y reproduisent.

Attribution : Michel Breuil - PNE

Lac du Lautier (J)

Le lac du Lautier est un site remarquable. Il est aleviné avec des truites fario et peut faire le bonheur des pécheurs.

Attribution : Dominique Vincent - PNE

Vues remarquables (K)

Le point du vue sur le bas de la vallée depuis le refuge des Souffles vaut le déplacement. Le long de la traversée du col des clochettes au col de Colombe les points de vues se succèdent en donnant de multiples variations sur un même thème : une vallée de haute montagne.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE

Refuge des Souffles (L)

Le refuge des Souffles est géré par le CAF. Un gardien vous accueille de juin à septembre. C’est l’occasion de vous restaurer en échangeant avec un professionnel de la montagne ou, si vous le souhaitez, passer une nuit en altitude, une bonne façon de scinder l'itinéraire en deux jours.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE